

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

17 NOV. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



23151019

le.

N° d'entreprise : **0692 926 329**

Nom

(en entier) : **YUVI**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **RUE SAINT-DENIS 120 - 1190 BRUXELLES**

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2023:

=> L'assemblée décide de transférer le siège social de la Rue Saint-Denis 120 à 1190 Bruxelles
vers Networks Forest, Bd de l'Humanité 292 à 1190 Forest
Cette décision est adoptée à l'unanimité.

=> L'assemblée décide de conférer un pouvoir particulier à Madame Stéphanie Stroïnovsky,
administrateur de la SRL VS FIDUCIA, ayant son siège social à 1410 Waterloo, Chaussée de Bruxelles
165/79 aux fins de faire toutes déclarations et d'accomplir toutes formalités et démarches qui pourraient
résulter des décisions qui précèdent, notamment auprès de la Banque Carrefour des Entreprises, des
guichets d'entreprises, du greffe du Tribunal de l'entreprise, des services de l'administration sociale, fiscale
ou de toutes autres administrations.

Stéphanie Stroïnovsky
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/11/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).